

COMMUNE DE PONT-HEBERT
MAIRIE ☎02 33 77 10 10, Fax 02 33 77 10 19
Place Général de Gaulle, 50880 Pont-Hébert
Email : Mairie.Pont-Hebert@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes de Pont-Hébert, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Christian HUSTACHE

Présents : Maxime CARVILLE, Anne-Marie CORBEL, Gwennola DENIER D'APRIGNY, Hubert FOLLIOT, Patrick GHYSELEN, Eric GROULT, Raymonde HAREL, Aline HEBERT, Christian HUSTACHE, Michel LAMY, Michèle LAVARDE, Edouard LEDOYER, Maryline LESELLIER, Denis LIGNEL, Bachir OUINAS, Malika PIRES, Nathalie PLOS, Richard POITEVIN, Sylvie POULAIN, Armelle REQUIER, Michel RICHOMME, Claude SAPIN.

Procuration : Jean-Marie ENEE donne pouvoir à Anne-Marie CORBEL

Absent excusé : Jean-Marie ENEE,

Secrétaire de séance : Eric GROULT

Conseillers en exercice : 23	Présents : 22	Votants : 23	Convocation : 18.05.2020	Affichage : 18.05.2020
------------------------------	---------------	--------------	--------------------------	------------------------

Monsieur Lucien BOËM, maire sortant a ouvert la séance.

Après l'appel des membres du conseil, Monsieur Eric GROULT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur Christian HUSTACHE a pris la présidence de l'assemblée. Deux assesseurs ont été désignés : M. Richard POITEVIN et Mme Sylvie POULAIN.

ELECTION DU MAIRE

Deux conseillers se sont portés candidats, Anne-Marie CORBEL et Michel RICHOMME.

Michel RICHOMME a été élu Maire au premier tour de scrutin, à la majorité absolue, par 18 voix.

Anne-Marie CORBEL a obtenu 4 voix. Eric GROULT a obtenu une voix.

Michel RICHOMME a immédiatement été installé dans ses fonctions.

NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints est déterminé par le conseil municipal, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à cinq le nombre d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Une seule liste de candidats a été déposée, avec cinq noms. Dans l'ordre : Eric GROULT, Michèle LAVARDE, Jean-Pierre OUINAS, Nathalie PLOS, Michel LAMY.

Cette liste a obtenue 20 voix. Une liste de 5 noms avec Anne-Marie CORBEL en tête a obtenu une voix. Deux bulletins blancs ont été trouvés dans l'urne.

Ont été déclarés élus à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin :

1^{er} adjoint : Eric GROULT

2^{ème} adjointe : Michèle LAVARDE

3^{ème} adjoint : Jean-Pierre OUINAS

4^{ème} adjointe : Nathalie PLOS

5^{ème} adjoint : Michel LAMY

ELECTION DU MAIRE DELEGUE LE HOMMET D'ARTHENAY

Deux conseillers se sont porté candidats : Anne-Marie CORBEL et Denis LIGNEL

Denis LIGNEL a été élu au 1^{er} tour de scrutin, à la majorité absolue par 19 voix. Anne-Marie CORBEL a obtenu 4 voix.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil des délégations qui seront données aux adjoints et au maire délégué.

1er adjoint : urbanisme, voirie & réseaux, communication, sport.

2ème adjoint : attribution de logement, transport, séniors, culture & jumelage.

3ème adjoint : bâtiments communaux, gestion des espaces verts, environnement, accessibilité.

4ème adjoint : Affaires sociales, banque alimentaire, jeunesse / petite enfance, secours d'urgence.

5ème adjoint : affaires scolaires, cantine, garderie, vie associative.

Maire délégué : gestion du Hommet d'Arthenay, finances / appels d'offres, commerce / artisanat / marché, développement économique

Michel RICHOMME donne lecture de la Charte de l'élu. Le document est remis à chacun des conseillers.

Le Maire annonce les deux prochains rendez-vous :

- Réunion avec l'ensemble du personnel prévue mardi 2 juin à 18 h 30 à la salle des fêtes

- Conseil municipal le mardi 16 juin à 20 h

Séance levée à 21 h 40

Le secrétaire de séance

Eric GROULT



Le Maire,

Michel RICHOMME

